FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

TRAVAUX D’ECLAIRAGE PUBLIC

(Compétence Eclairage public non transférée à la FDEA)

PROGRAMME 2025

A retourner accompagné des pièces constitutives du dossier au plus tard le 30 novembre 2024

|  |
| --- |
| 1/ IDENTIFICATON DU DEMANDEUR |
| Nom de la collectivité :  Adresse de la collectivité :  Téléphone : Mail :  Nom du représentant légal :  Secteur d’énergie :  Présence d’un maître d’œuvre (si oui précisez) : |

|  |
| --- |
| 2 / IDENTIFICATION DU PROJET |
| Localisation précise du projet (adresse exacte):  Descriptif précis du projet (rénovation d’un luminaire existant, création d’un point lumineux, rénovation d’armoire de commande……) :  Coût du projet :  Date prévisionnelle de réalisation :  Cachet de la collectivité, date et signature de M. /Mme le Maire |

|  |
| --- |
| 3 / CADRE RESERVE A LA FDEA |
| Dossier déposé le :  Demande de pièces complémentaires le :  Pièces demandées :  Décision relative à l’éligibilité : Accepté par arrêté le …………….. Refusé par courrier le ……………..  Visa du responsable de service :  N° dossier Synelec : |

**Il est rappelé que l’octroi d’une subvention d’éclairage est subordonné aux crédits disponibles sur le secteur d’énergie concerné.**

**ENGAGEMENT DU DEMANDEUR / ATTESTATION DE NON-COMMENCEMENT**

**Je soussigné**…………………….........................................................................................

En qualité de maire de la commune de ..................................................................................... représentant légal en qualité pour l'engager juridiquement,

**Atteste** que l’opération décrite ci-après, faisant l’objet d’une demande de subvention pour l’année 2022 n’a pas connu de début d’exécution\* et m’engage à ne pas commencer l’opération avant que le dossier ne soit reconnu complet par la transmission de l’arrêté de subvention de la FDEA.

Intitulé de l’opération :

Coût H.T. de l’opération :

Dans le cas où l’opération débuterait avant que le dossier de demande de subvention ne soit reconnu complet, je m’engage à en informer M. le Président de la FDEA afin qu’il prenne acte que, de ce fait, je renonce à la subvention sollicitée.

**Je certifie** l'exactitude des renseignements donnés dans ce dossier et m'engage à fournir au service instructeur tous les renseignements ou documents jugés utiles pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération.

Fait à : le :

Nom et qualité du signataire :

Signature :

\* Le commencement d’exécution est constitué par le premier acte juridique passé pour la réalisation de l’opération, (ou dans le cas de travaux effectués en régie, par la constitution d’approvisionnements ou le début d’exécution des travaux). La désignation des entreprises dans une délibération, la signature d’un devis, la signature du marché ou du bon de commande constitue un début d’exécution.

Le début d’exécution avant attestation du caractère complet du dossier entraînera le rejet d’office de la demande de subvention**.**

***Pièces constitutives du dossier***

**□ un courrier** de demande de subvention signée du maire :

* Votre subvention définitive sera calculée sur la base des coûts réels exécutés et au maximum dans la limite du montant de subvention allouée par voie d’arrêté
* La facture transmise pour le versement de la subvention devra correspondre en tout point au devis (matériel posé, quantité, lieu d’implantation…). Si la facture devait variée par rapport au devis, merci d’en informer au préalable la FDEA afin d’éviter tout blocage au moment du versement de la subvention.
* L’arrêté de subvention est valable jusqu’au 31/12 de l’année n+1 à compter de la date d'émission du document
* A défaut de réception dans ce délai des pièces justificatives mentionnées dans l’arrêté la subvention sera annulée
* Il vous est possible de solliciter la prorogation de ce délai pour une durée qui ne peut excéder un an par lettre motivée et avant que la caducité de cette subvention ne soit constatée

□ **le formulaire ci-dessus dûment complété**

□ l**e devis descriptif** détaillé faisant apparaître de façon claire et distincte les lignes suivantes :

* L’installation de chantier / mise en place de feux…
* La fourniture du matériel d’éclairage public choisi (le tout séparé et chiffré) :
  + Luminaire (type de luminaire (classique ou fonctionnel, nom du modèle, marque, puissance, source, RAL, IP, IK, position de la source (horizontale…)…)))
  + crosse (marque, modèle, fixation, saillie, RAL, …)
  + mât (marque, modèle, hauteur, RAL…)
  + type d’appareillage (ballast ferro/electro ou driver)
* La pose de ce matériel
* Les éventuelles confections de massifs
* Les éventuelles déposes de l’existant
* Les éventuelles tranchées
* Le détail des autres fournitures (le tout séparé et chiffré)
  + câble (longueur, section…)
  + horloge (marque, type…)
  + protection
  + prises illumination
* Le type d’armoire de commande: dans le cas des armoires de commandes, il est impératif de préciser la nature des travaux (remplacement complet de l’armoire, modernisation de l’armoire existante, remplacement de l’enveloppe extérieure , mise en en sécurité…) en précisant par exemple la marque, le modèle, la référence du modèle retenu
* Les éventuelles études
* Le plan géoréférencé des travaux/ installations effectués par l'entreprise de travaux : ceci consiste en la transmission d'un fichier informatique contenant le plan de récolement géoréférencé des travaux dans le système RGF 93-CC-50 au format dxf ou dwg ou shp (A fournir obligatoirement lors de la demande de versement de la subvention.
* Les contrôles obligatoires (APAVE…)
* Les contrôles éventuels (CONSUEL …)
* Dans le cas de la pose de LED, préciser la nature du réseau (réseau commun, séparé ou mixte)
* ….

La rédaction du type « fourniture et pose d’un ensemble » n’est pas autorisée.

□ **une attestation de non-commencement** de l’opération et d’engagement à ne pas en commencer l’exécution avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet